

Assistance
Climatisation
Service
Ouest

Rue ADONIA - La Chapelle 61250 DAMIGNY / 02 33 28 80 20 / fax : 02 33 28 85 50
ecod1@orange.fr site: sarkis-aoz.fr

Boucherie d'Ecoves

Volailles et Viandes

1, rue de la Chapelle - 61250 Radon - Tél. 02 33 27 43 01

EAU DE SOURCE
CRISTALINE
ETAT NATUREL

Clôtures
Fermetures
d'Andaine

ASPTT ALENÇON
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

Gourmandises et Chocolats
Boulangerie-Pâtisserie

Florian GOUPILLOT
112 Rue Principale
61250 Damigny
7h-20h du mardi au samedi
7h-13h les dimanches

STATION
COIFF

Ouvert du mardi au samedi en journée continue de 9h à 19h

MASCULIN
FÉMININ
ETUDIANTS -15%
JUNIOR

02 33 31 17 17
1, Place de la Mairie - DAMIGNY

Garage du FRESNE

TOP GARAGE

19 rue du Pont-du-Fresne
61250 DAMIGNY

02 33 27 74 29 Fax 02 33 27 89 17

PARAPHARMACIE
MATÉRIEL MÉDICAL
ceintures - bas de contention veineuse
VENTE, LOCATION

PHARMACIE GUESNAY

5 rue Principale - 61250 DAMIGNY
Tél. : 02 33 29 06 50 - Fax : 02 33 27 19 92

Vivéco

du mardi au samedi de 8h45 à 12h45 et de 15h à 19h
le dimanche de 9h à 12h

ALIMENTATION GÉNÉRALE - FRUITS ET LÉGUMES - PRODUITS FRAIS
FROMAGE À LA COUPE - POINT RELAIS - GAZ - LIVRAISON À DOMICILE

1 rue du Printemps - 61250 DAMIGNY Tél. 02 33 32 05 06

Rejoignez-nous sur Facebook :
<https://www.facebook.com/pages/Viveco-Damigny/1607477536132308?fref=ts>

La GRENOUILLE
INFORMATIQUE

VENTE
ORDINATEURS
INSTALLATION
REPARATION
MAINTENANCE
FORMATION

François GOUYON - Directeur

16, rue Nicolas Appert - 61000 Alençon
Tél. 02 33 26 82 82
E-mail : contact@grenouilleinfo.fr
www.grenouilleinfo.fr

Pour tout renseignement

Podologue
Nicolas GOUVENOU

10 rue Principale Damigny
02 33 29 30 31

Vincent Epiphane / Running Conseil Alençon
69 rue aux Sieurs 61000 Alençon
09 80 63 10 05 / 06 65 70 20 81 / stepleman@hotmail.fr

9^e VÉTÉRANE DE DAMIGNY

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022

A chacun son défi



9h15 : Courses des Ecoles

10h00 : Course 10 km Masters

15h00 : Les Elles de l'Orne



Le club A3 Alençon en partenariat avec Running Conseil et avec le soutien de la commune de Damigny et du Conseil Départemental de l'Orne organise

dimanche 9 octobre 2022 à partir de 10 h

la neuvième édition de « La Vétérane de Damigny » dans les rues et les sentes de Damigny, course pédestre réservée aux vétérans, avec **départs différés selon l'âge des participants et classement scratch toutes catégories, hommes et femmes à l'arrivée** (voir tableau page ci-contre).

Inscription par Internet sur www.normandiecouseapied.com

Ou par bulletin d'engagement papier ci-dessous :

➡ À retourner avant le **mercredi 5 octobre 2022** par voie postale à
Running Conseil Alençon, 69 rue aux Sieurs 61000 Alençon

Nom :	Prénom.....	<table border="1"> <tr><td>Réservé organisation</td></tr> <tr><td>Groupe départ</td></tr> <tr><td>Dossard</td></tr> </table>	Réservé organisation	Groupe départ	Dossard
Réservé organisation					
Groupe départ					
Dossard					
Adresse :					
Ville :	CP:				
Date de naissance :	Sexe: H ou F				
Courriel :	@.....				
n° tel :					
n° tel à appeler en cas d'urgence :					

➡ Joindre la copie d'une **licence sportive (art.4) en cours de validité** à la date de la compétition ou un **certificat médical de non-contre indication à la pratique du sport en compétition, datant de moins d'un an** à la date de la compétition.

N°licence FFA:..... Club :

Droit à l'image: les concurrents autorisent expressément les organisateurs de la Vétérane de Damigny à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course La Vétérane de Damigny joint à ce bulletin et déclare que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

Date: Signature:

Inscription: GRATUIT jusqu'au 30/09 - 5€ à partir du 1/10 - 10€ sur place

REGLEMENT

- Art.1 L'A3 Alençon organise le dimanche 9 octobre 2022 la 9^e édition de la course pédestre « La Vétérane de Damigny », parcours de 10 km, **course à label FFA régional**.
- Art.2 Le parcours comportant 1 boucle d'1 km au départ suivie par trois boucles de 3 km chacune, se déroule dans les rues et sentes de Damigny. Les participants s'engagent à accomplir la totalité du parcours sous peine de disqualification.
- Art.3 **La course La Vétérane de Damigny est ouverte à partir de la catégorie M35.**
- Art.4-1 Les athlètes fourniront la copie papier d'une licence parmi les suivantes, seules recevables, une licence athlète compétition, une licence athlète santé loisir option running ou un pass-running délivré(e) par la FFA; une licence délivrée par la FSCF, la FSGT option course à pied en compétition; une licence délivrée par les FFT, FFCO ou FFPM en cours de validité (**année 2022-2023**).
- Art. 4-2 Pour les autres participants, ils devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 10 octobre 2021 ou sa photocopie.
- Art.5 Les engagements sont Gratuits jusqu'au 30/09, de 5€ à partir du 1/10 et de 10€ sur place.
- Art.6 **Les départs selon les catégories seront donnés selon une grille de départ jointe en annexe en commençant par les M 8-9 pour terminer par les M35 à partir de 10 h.**
- Art.7 Les départs sont fixés à partir de 10h sur le parking de la Maison des Loisirs (voir plan).
- Art.8 Les engagements seront pris au plus tard à 9 h15 le jour de la course à l'Espace Mazeline (voir plan).
- Art.9 Des vestiaires seront à disposition à l'Espace Mazeline.
- Art.10 Un ravitaillement en eau sera proposé à chaque tour.
- Art.11 Une assistance médicale sera assurée conformément à l'arrêté municipal qui autorise cette compétition.
- Art.12 L'Association organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile auprès de l'AIAC.
- Art.13 Un classement scratch toutes catégories, hommes et femmes, dans l'ordre d'arrivée sera établi. Des récompenses seront attribuées aux 15 premiers hommes et 10 premières femmes.
- Art.14 . La féminine et l'homme ayant réalisé le meilleur temps et les trois athlètes hommes et trois athlètes femmes les plus âgés seront récompensés.
- Art.15 La remise des récompenses aura lieu à l'Espace Mazeline de Damigny à partir de 11h30 .
- Art.18 Droit à l'image : du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.
- Art. 19 L'organisation ne pourrait être tenue responsable de la publication des résultats sur des sites Internet.
- Art. 20 Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.
- Art.21 **Une course des Ecoles** est organisée pour les écoliers des classes primaires sur 2 distances selon l'âge, 600m pour maternelle/CP et 1000m pour CE/CM sans classement. Les parents devront remplir une autorisation parentale à cet effet , disponible sur place ou sur le blog du club A3 Alençon.
- Art.22 Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

RETRAIT DES DOSSARDS

Il se déroulera le jour de la course à l'Espace MAZELINE de Damigny à partir de 8 h 30

Horaires départs	catégories	groupes départ
10h00	M8-9 nés en 1942 et avant	-
10h02	M7 nés en 1948 - 1952	1
10h06	M6 nés en 1953 - 1957	2
10h08	M5 nés en 1958 - 1962	3
10h09' 30	M4 nés en 1963 - 1967	4
10h 11' 30	M3 nés en 1968 - 1972	5
10h12' 30	M2 nés en 1973- 1977	6
10h13' 30	M1 nés en 1978 - 1982	7
10h 14' 00	M35 nés en 1983 - 1987	8

